



Droit aux APL lorsqu'on est GARANT ?

Par **Soso6094**, le **03/09/2015 à 18:38**

Bonjour,

j'ai une question par rapport au APL, je voulais savoir si on pouvait bénéficier des APL malgré qu'on se soit porté garant pour quelqu'un,

En vous remerciant par avance pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **04/09/2015 à 08:14**

Bonjour,

Votre question n'est pas claire. Dans quel cas voulez vous bénéficier des APL ? Pour votre propre logement ou celui pour lequel vous êtes caution ?

Par **Soso6094**, le **04/09/2015 à 13:23**

Bonjour,

ça serait pour mon logement, je n'avais pas de revenu en 2013 et très peu en 2014 je peux donc bénéficier des APL. mais je me demande si le fait que je me sois porter garante pour quelqu'un peu me retirer cette aide.

Par **janus2fr**, le **04/09/2015 à 13:25**

Non, cela n'a rien à voir...

Par **Soso6094**, le **04/09/2015 à 18:04**

C'est noté, merci beaucoup pour votre réponse.